

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Angèle Turgeon

<https://www.cadre21.org/membres/f08b101f7d33f5772a3bbff8>

Date d'obtention : 2021-02-16 20:59:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Méthode développée en partenariat, qui se veut un outil rigoureux qui encadre l'intervention par l'application d'une grille qui évalue 4 éléments (Amorce, nature, intentions et étendue) ce qui nous permet de bien identifier l'ampleur de la situation et les personnes impliquées. De plus, lors des rencontres nous pouvons confisquer les appareils électroniques pour éviter la propagation qui peut se faire très rapidement ainsi nuire à l'intégrité physique, sociale, psychologique, scolaire ou familial. Cette trousse se veut rassurante en respectant les rôles de chacun selon leur milieu d'intervention (procureur, policier, intervenants scolaire) et toutes les étapes sont déterminées en fonction des rôles et des lois de tous et chacun.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Une solidité dans mes interventions en suivant les étapes définies par la Trousse.
Arrêter de me poser des questions +++ à savoir si je nuis à une procédure quelconque.
Aucune hésitation à savoir est-ce que nous intervenons ou non. Il est clairement indiqué.
Sécurisant de connaître mon rôle vs le rôle des autres

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Évaluer si c'est impulsif ou malveillant pour éviter de nuire à la suite des interventions policières.